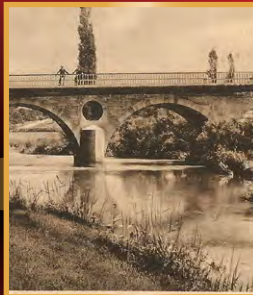


échos et images



Les enfants sensibilisés à
la citoyenneté
p. 4 - Jeunesse

Vie pratique
Bilan du
Relais pour la Vie



Histoire
Un pont nommé
Esmangart



L'inauguration de l'Espace Ligue, rue de Phalsbourg - 15 janvier 2018.



La soirée bilan du Relais pour la Vie - 15 janvier 2018.



La Kappensitzung - 21 janvier 2018.



Le salon du shopping à domicile - 11 février 2018.



Le concert de la Saint-Valentin - 16 février 2018.



La pose de la 1^{re} pierre du Centre Socio-Culturel - 13 avril 2018.

JUIN 2018

- 23** - Soirée « Génération Hits 80 » au Stade Omnisports à partir de 19h.
- 23 et 24** - Concours de saut d'obstacles au Centre Équestre.
- 30** - Barbecue paroissial dans la cour du foyer protestant à partir de 17h.
 - Fête de l'École du Cirque au Centre Socio-Culturel toute la journée.
 - Récital Piano Ténor par Elena Pawlenko et Christian Lorentz à la salle culturelle de la Corderie à 20h.

JUILLET 2018

- 7** - Concours de pétanque semi-nocturne organisé par l'association La Boule d'Or à partir de 19h.
- 14** - Cérémonie devant la mairie à 11h et bal sur la Place de la République en soirée.

AOÛT 2018

- 4** - Concours de pétanque organisé par l'association La Boule d'Or à partir de 14h.
- 12** - Concours de saut d'obstacles au Centre Équestre.
- 15** - Marché aux puces organisé par l'Association d'Histoire et d'Archéologie

SEPTEMBRE 2018

- 1^{er}** - Concours de pétanque organisé par l'association La Boule d'Or à partir de 14h.
- 2** - Initiation et découverte des champignons. Sortie organisée par l'Association Nature Alsace Bossue au départ du parcours de santé. Tout public. Durée : 3h. Sur réservation uniquement : 06 75 09 71 46.
- 13** - Conférence sur le yiddish par Doris Engel au Temple Réformé à 20h.

Sans oublier le marché hebdomadaire chaque mercredi de 8h à 12h et le marché des saveurs le 3^e vendredi du mois de 16h à 19h sur la Place de la République.



La cavalcade - 25 février 2018.



Le concert de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg - 10 avril 2018.



Le concert de l'École de Musique sur le thème des musiques de film - 13 avril 2018.



La cérémonie de commémoration de l'Armistice - 8 mai 2018.



Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

La parution de notre bulletin municipal nous annonce le début de l'été, les beaux jours et les moments de partage et de convivialité autour d'apéritifs et de barbecues sur les terrasses. Aussi, vous trouverez dans les pages de ce numéro quelques règles de « bon voisinage » à respecter afin de préserver la tranquillité de tous.

Vous découvrirez également les grandes lignes budgétaires de la commune et vous pourrez constater que nos capacités d'investissement sont préservées malgré la baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État.

En effet, nous avons anticipé ces réductions successives en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement (elles baissent de près de 10%) et nous avons également décidé d'augmenter la fiscalité en 2018 sachant que la dernière hausse datait de 2004.

Conserver des possibilités d'investir demeure bien sûr notre objectif d'autant plus que le nouveau Centre Socio-Culturel, avec ses salles de cinéma et de spectacle, devrait être livré pour le mois de juin 2019. Son investissement reste très important mais nos partenaires financiers institutionnels (Conseil Départemental, État, CAF et Région), qui étaient présents pour la pose de la 1ère pierre, le 13 avril dernier, nous ont déjà promis des subventions très conséquentes.

Je tiens d'ailleurs à remercier Monsieur Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin, de nous avoir assuré de contribuer très fortement à cet investissement mais également d'avoir rappelé que le Collège de Sarre-Union allait bénéficier de travaux d'amélioration à hauteur de 3 millions d'euros et que le Département allait prendre en charge la construction de la nouvelle médiathèque.

Notre « mini-campus » sera demain le centre de notre commune puisqu'il y regroupera le nouveau Centre Socio-Culturel, la nouvelle médiathèque, le groupe scolaire, le collège, le lycée et les salles de la corderie et près de 1400 enfants et élèves pourront s'y croiser quotidiennement.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite de bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc SÉNÉ
Maire de Sarre-Union

14, 15 et 16 - « Sarre-Union dans les étoiles » : animations, découvertes, expositions, ateliers et observations astronomiques.

16 - Fête d'Automne sur la Place de la République.

21 - Journée régionale AGLOW à la Corderie.

30 - Concert du Chœur d'Hommes organisé par l'Église Évangélique de Pentecôte à la Corderie à 17h.

OCTOBRE 2018

6 et 7 - Bourse aux vêtements d'hiver du GIC à la Corderie.

13 - Concert de l'Association des Musiciens d'Alsace (AMA) au Temple Réformé à 19h30.

13 - Bourse aux affaires d'enfants à la Corderie.

19 - Atelier culinaire anti-gaspi au centre socio-culturel à 17h45. 5€ par personne. Inscription obligatoire au 03 88 00 40 39.
À 20h, projection du documentaire « Global gâchis » d'Olivier Lemaire (2012).

20 - Concert dans le cadre du Festival de Fénétrange (hommage à la grande Guerre) à la Chapelle des Jésuites à 18h.

21 - Vide-grenier de l'association de Tennis de Table à la Corderie.

28 - Repas inter-paroissial à la Corderie.

NOVEMBRE 2018

3 - Concert de l'ensemble FOCUS au Temple Réformé à 20h.

- Théâtre alsacien à la Corderie à 20h.

10 - Concert de l'Ensemble Vocal et Instrumental de Sarreguemines en l'église Saint-Georges à 20h.

- Théâtre alsacien à la Corderie à 20h.

11 - Commémoration de l'Armistice à 11h15 sur la Place de la République.

17, 24 et 25 - Théâtre alsacien à la Corderie à 20h.

19 - Spectacle de danses méditatives « Lumière de novembre » par l'association Danses Nature et Poésies au Temple Réformé.
Entrée libre. Plateau.

24 - Concert du Chœur de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg sous la direction de Catherine Bolzinger à l'église Saint-Georges à 20h.

DÉCEMBRE 2018

1^{er} - Ouverture de l'événement de Noël « Noël en musiques » avec les Maîtres Chanteurs à l'Église Protestante.

2 - Petit marché de Noël au Temple Réformé de 11h à 18h.

- Concert de l'Avent de la Philharmonie à l'Église Protestante à 16h.

7 - Marché de Noël nocturne artisanal et gastronomique. Animations sur la Place de la République dès 15h.

8 - Repas des seniors à la Corderie dès 11h30.

- Vernissage de l'exposition des ateliers du GIC et de l'artiste plasticienne Valérie Grande au Temple Réformé.

9 - Exposition des ateliers du GIC et de l'artiste plasticienne Valérie Grande au Temple Réformé de 14h à 18h.

15 - Concert du Petit Chœur Vivace à l'Église Protestante à 20h.

16 - Concert des Noëlies : concert romantique de l'Ensemble Double Face à l'Église Protestante à 17h.

- Exposition des ateliers du GIC et de l'artiste plasticienne Valérie Grande au Temple Réformé de 14h à 18h.



Le concert de l'ensemble Moxos à la Chapelle des Jésuites 8 mai 2018.



La journée citoyenne au Collège Pierre Claude 17 mai 2018.

échos
et
images

Bulletin Municipal
de Sarre-Union
Juin 2018

Directeur de la publication :
Marc Séné

Conception et impression :
Imprimerie Scheuer

Photos : C. Bortoluzzi
Paulo Viana DNA
Saverne
TV GIC Bouquemom
Associations de
Sarre-Union
Denis Uhri

Dépôt légal : 1^{er} semestre 2018
ISBN : 978 -2-36329-082-3

Les enfants rédigent une proposition de loi

Le CM2 bilingue encadré par l'enseignante Olivia Roth a participé récemment au « Parlement des enfants ». Une seule classe a été sélectionnée par circonscription électorale. Les élèves ont rédigé une proposition de loi en rapport avec le thème choisi : la biodiversité.

Leur proposition de loi visait à empêcher la destruction des haies sauvages, à favoriser la plantation de haies champêtres et à permettre la prise de conscience de leur importance en termes de biodiversité, d'agronomie, de climat, de paysage et de protection des eaux et des sols.

Le député Patrick Hetzel est venu dans leur classe pour expliquer sa fonction et comment élaborer une loi. Il leur a proposé un cours d'instruction civique sur la séparation des 3 pouvoirs de la République et sur les deux Chambres, l'Assemblée Nationale et le Sénat. Les élèves lui ont posé de nombreuses questions. Ils en ont profité pour lui demander son avis sur leur proposition de loi. Le député a trouvé que la thématique était une excellente idée, car « *l'enjeu de la préservation de l'environnement naturel est important* ».

La proposition de loi de la classe n'a malheureusement pas été sélectionnée par le jury académique. Le jury national s'est réuni le 7 mai 2018 afin de sélectionner 4 propositions de loi qui seront mises en ligne. Le CM2 bilingue et les classes participantes éliront par vote électronique la proposition de loi du Parlement des Enfants de l'année.

À la découverte de la capitale

Du 13 au 15 juin, la classe de CM2 bilingue et la classe ULIS sont partis à Paris. Les élèves ont préparé ce voyage depuis la rentrée. Pour la directrice du groupe scolaire Isabelle Masson,



Les enfants découvrent le fonctionnement de l'Assemblée Nationale et l'élaboration d'une loi avec le député Patrick Hetzel.

« *ce voyage est un défi, une envie de rapprocher des enfants de milieux sociaux différents.* » Ils ont bénéficié d'une visite guidée au musée du Louvre, se sont rendus sur les Champs-Élysées, et sont montés jusqu'à l'Arc de Triomphe. Ils ont visité le château de Versailles, ont admiré la ville depuis une navette fluviale sur la Seine et ont découvert Montmartre ainsi que la Tour Eiffel. Ils ont terminé leur séjour par une visite de l'Assemblée Nationale où ils ont été reçus par le député Patrick Hetzel.

Poèmes et dessins sur le thème de la fraternité

Le mercredi 16 mai 2018, le collège Pierre Claude organisait une « Journée de la Citoyenneté » lors de laquelle pas moins de 34 ateliers divers et variés étaient proposés aux élèves.



Les créations des élèves ont été accrochées à l'Arbre de la Fraternité.

Anne-Christine Maillet, professeur d'enseignement religieux catholique, assistée de Coralie Lebrun, professeur documentaliste, avait choisi de faire imaginer aux élèves des poèmes et des dessins sur le thème de la fraternité. Ceux-ci avaient pour but de mettre en valeur et de faire vivre « l'Arbre de la Fraternité » qui se trouve au square Niessen.

Les dix élèves du groupe se sont volontiers prêtés à l'exercice et sont ensuite partis retrouver Richard Brumm, adjoint au maire de Sarre-Union, au square pour un accrochage de leurs productions. Après un discours rappelant aux élèves ce qu'est la fraternité et les incitant à toujours garder ce sentiment à l'esprit et à le transmettre à leurs héritiers, les collégiens ont lu leurs poèmes puis les ont suspendus à la couronne qui entoure l'arbre. Ils ont ensuite été félicités pour la qualité de leur travail, qui ornara l'Arbre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Éric Franz, nouvel ASVP

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Eric Franz est le nouvel agent de surveillance de la voie publique de la ville de Sarre-Union.

Habitant Schopperten avec sa famille, mais originaire de Joeuf (près de Metz) Eric Franz est âgé de 52 ans.

A l'issue de son service national effectué au sein de la gendarmerie, il a intégré l'école de gendarmerie puis a rejoint la Garde Républicaine à l'Élysée. Durant 11 années, il a travaillé au sein d'une équipe d'intervention de la gendarmerie jusqu'à la Coupe du Monde de football en 1998 où il était en charge de la protection rapprochée de l'équipe d'Angleterre.

Souhaitant se rapprocher de sa famille en Moselle, il a obtenu un poste non loin de là, à Sarre-Union. Il travaillera une vingtaine d'années au sein de la brigade de Sarre-Union en tant que maréchal des logis-chef et y passera le concours d'officier de police judiciaire pour devenir enquêteur.

Aspirant à un travail moins stressant et à des horaires fixes et stables, il a saisi l'occasion du départ du précédent



Eric Franz a succédé à Vanessa Kuntz.

ASVP, Vanessa Kuntz, pour postuler à sa succession.

Ses missions sont très diversifiées. « Je suis principalement affecté à la surveillance et à la protection des entrées

et sorties des écoles, explique Eric Franz mais je constate également les infractions à la propreté des espaces publics, je gère le bon fonctionnement du dispositif de vidéoprotection, j'assure la sécurité lors de l'organisation des marchés et je veille au respect des règles de stationnement sur la voie publique ». En cas d'infraction liée au stationnement ou à un défaut d'assurance, il est également chargé de dresser un « PVE » (procès-verbal électronique) télétransmis au Centre National de Traitement de Rennes qui donne lieu à l'expédition automatique d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.

Sa solide expérience acquise sur le terrain est un véritable atout. « C'est un travail qui me plaît car je connais beaucoup de monde et j'aime le contact avec le public. Je suis encore en lien avec mes anciens collègues de la brigade pour leur fournir des informations. »

Des zones bleues pour éviter les voitures-tampons

L'arrêté municipal du 26 avril 2017 a défini les zones bleues implantées à Sarre-Union. Ces zones concernent la Grand-Rue, la rue de Maréchal Foch, la rue de Phalsbourg et la Place de la République.

Un disque de stationnement est nécessaire du lundi au samedi de 9h à 19h (hors dimanches et jours fériés). Implantées à proximité des commerces, elles permettent une meilleure fluidité du trafic et évitent les « voitures tampons » qui peuvent parfois rester plusieurs jours stationnées au même endroit.

D'après la législation en vigueur, une zone bleue est annoncée par un panneau de signalisation réglementaire ou un marquage au sol, parfois les deux, un panneau suffit). L'ASVP de Sarre-Union, Eric Franz, a effectué dès sa prise de fonctions, sur plusieurs semaines, une campagne de prévention à destination des automobilistes. Il a distribué près de 500 flyers et 1300 disques de stationnement. En cas d'infraction, l'amende s'élève depuis le 1^{er} janvier 2018 (date de la mise en application de la dépenalisation du stationnement) à 35 € contre 17 € avant cette date. Les contrevenants sont encore relativement nombreux mais « il y a du mieux et le bouche à oreille fonctionne bien » confie Eric Franz qui mise avant tout sur le dialogue et la pédagogie.



En cas d'infraction au stationnement, l'amende s'élève dorénavant à 35 €.

Les règles de bon voisinage

Mesures en faveur de la propreté des rues et des espaces publics

Pour des raisons de sécurité et de salubrité, et conformément à l'arrêté municipal n° 30/2009 du 26 mai 2009 réglementant la collecte et l'élimination des déchets sur le territoire de la commune de Sarre-Union, le dépôt prolongé de bacs roulants vides ou pleins, sur le domaine public est interdit. Aussi, en application du calendrier de ramassage fourni par le SYDEME, les bacs roulants de toutes tailles, qui se trouvent sur le domaine public 48 heures après le jour prévu de leur collecte, sont systématiquement considérés comme abandonnés. Le maintien d'un bac roulant vide ou plein sur le domaine public constituant un trouble et un risque, ils seront systématiquement ramassés, transportés aux ateliers municipaux par les services chargés de la propreté.

RAPPEL : les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte et rentrés dès la collecte effectuée. Le Conseil Municipal a décidé, par délibération prise en date du 17 juillet 2014, que la restitution des bacs roulants à leurs propriétaires fera l'objet de la tarification suivante :

- Ramassage d'un bac roulant vide : 44 €
- Ramassage d'un bac roulant plein : 52 €

Les nuisances sonores

Le bruit est considéré comme une des principales causes de nuisances de la vie en société. Chacun s'accorde à dire que les conséquences de cette nuisance sur la santé publique et son coût économique font de la lutte contre le bruit une priorité majeure.

Le bricolage ou le jardinage

L'émission de bruits peut constituer une nuisance forte. Selon l'arrêté municipal du 19 août 2002, vos travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h.**
- **le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf les jours fériés.**

Les cris d'animaux

En cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h / 24. Si un chien est laissé seul et gêne l'entourage par ses aboiements, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne ou nocturne.

Les déchets verts

On désigne par déchet vert : les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets d'entretien de massifs, les déchets de jardin des particuliers.

Le brûlage des déchets verts est interdit

Que faire des déchets verts ? Les déposer à la déchetterie intercommunale de Thal Drulingen.

Conditions d'accès pour les particuliers :

Accès limité aux habitants de la CCAB, merci de bien vouloir vous munir d'un justificatif de domicile à votre arrivée en déchetterie. Le compostage en interne est une pratique à encourager car elle permet, outre la valorisation des déchets végétaux, la réduction des déchets à collecter et à transporter.

Une autre pratique du jardinage

Le choix des espèces et des essences plantées peut avoir un impact sur les déchets d'entretien des jardins et des espaces verts. Renseignez-vous !

Certaines pratiques d'entretien permettent de réduire la production de déchets verts. Par exemple, le mulching est une technique de tonte du gazon qui ne génère pas de déchets. Les tondeuses mulching déchiquettent les brins d'herbe en fines particules qui sont laissées dans le gazon. Cette technique n'est possible que dans certaines conditions (tonte fréquente).

Le tri dans les conteneurs

Bac à papier : N'y jetez que du carton et du papier.

Bac à verre : N'y jetez que les bouteilles et les bocaux en verre. Les capsules en métal doivent être jetées dans le sac orange.

Bac à Textiles : Linge et Chaussures

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être réutilisés ou recyclés, à condition d'être propres et secs. Mettez les dans des sacs bien fermés. Attachez les chaussures par paire.

Tout dépôt non autorisé de déchets est puni par une contravention de 2^e classe, une amende pouvant aller jusqu'à 75 € (Article R632-1 du code pénal).

Tout dépôt non autorisé de déchets transportés avec un véhicule peut être puni d'une contravention de 5^e classe, une amende pouvant se chiffrer à 1500 € et de la confiscation du véhicule (Article R635-8 du code pénal).

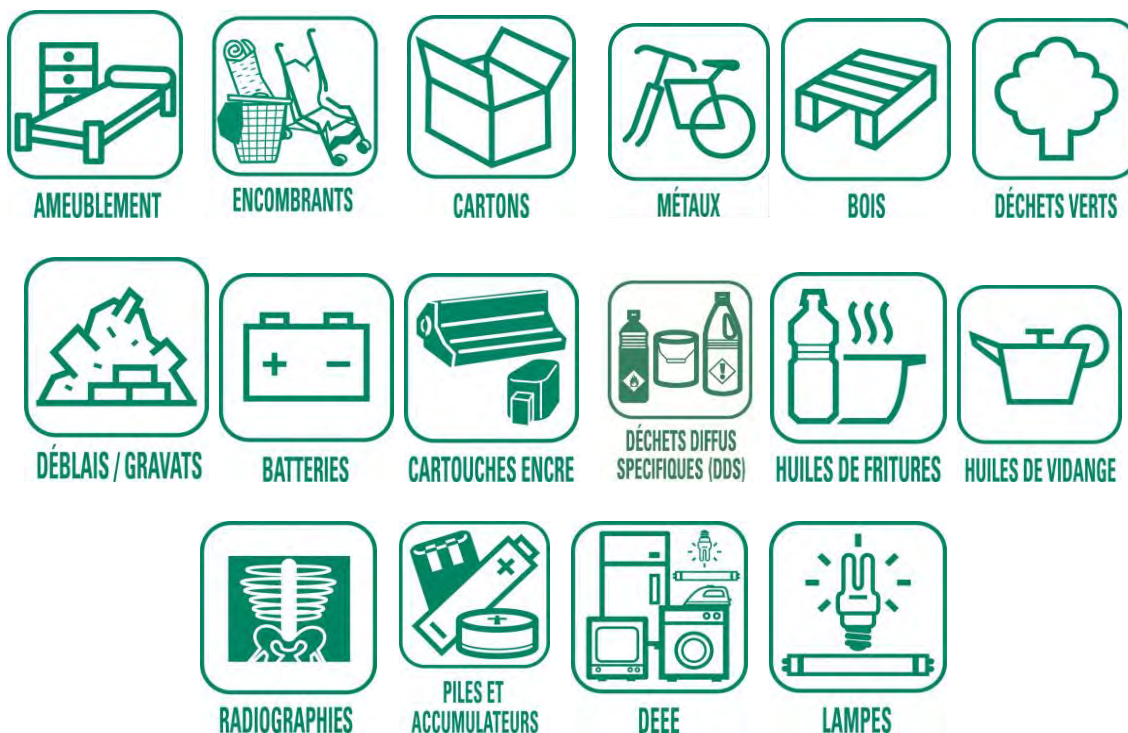
LE TRI DES ENCOMBRANTS ET PRODUITS SPECIAUX

Horaires de la déchèterie de THAL DRULINGEN :

	<u>Horaires d'été :</u> du 1er avril au 30 septembre	<u>Horaires d'hiver :</u> du 1er octobre au 31 mars
Lundi	de 13h à 18h	de 13h à 17h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	de 8h à 12h	de 9h à 12h
Jeudi	de 14h à 19h	Fermé
Vendredi	de 8h à 12h	de 9h à 12h
Samedi	de 8h à 12h et 13h à 18 h	de 9h à 12h et de 13h à 17h

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture

Déchets acceptés



Déchets refusés

Sac Multiflux, Ordures Ménagères, Amiante, Pneus, Traverses de chemin de fer



RÉUTILISATION
RÉEMPLOI

Je donne au lieu de jeter !

Vous pouvez ramener en déchèterie des objets qui peuvent avoir une seconde vie chez Emmaüs !!

Un orgue Koenig à Vienne

La manufacture d'orgues Koenig de Sarre-Union a réalisé dernièrement un orgue 3,5 tonnes à destination de l'église des Capucins, à Vienne, en Autriche. L'instrument de 6,40m de haut sur 5,60 de large, de style classique français, a nécessité 6000 heures de travail et fait depuis le bonheur de l'organiste Konstantin Reymaier.



La fabrication de l'orgue à destination de Vienne, dans les ateliers de la manufacture.

La conception d'un orgue est un travail de longue haleine. Il est nécessaire de sentir chaque édifice et voir ce qu'il dégage. La construction, qui a mobilisé 8 ouvriers, a débuté avec la fabrication du buffet en chêne rose. Outre les travaux de menuiserie

et d'ébénisterie, il a été sculpté, marqueté puis en partie doré.

Les 16m³ de bois qui le composent comprennent des essences très diverses : chêne rose, poirier, sapin, ébène ou encore peuplier. Pas moins de 1248 tuyaux ont été reliés aux deux claviers et au pédalier. Les seuls éléments qui n'ont pas été fabriqués à Sarre-Union sont les tuyaux de la façade (trop grands et sous-traités en suisse).

Pour le transporter à destination, il a fallu le démonter et le convoier dans un camion de 19 tonnes. Sur place, plusieurs semaines de montage ont été nécessaires et l'inauguration officielle a eu lieu le 8 octobre dernier.

Une entreprise familiale qui sera reprise par Julien Marchal

La manufacture Koenig a été fondée en 1945 par Jean-Georges Koenig. Yves Koenig, son fils, qui était à la tête de l'entreprise familiale depuis 1983, a commencé à passer le relais à Julien Marchal en 2017. Yves Koenig et Julien Marchal ont alors été nommés respectivement maître d'art et élève. Le passage de relais sera effectif au bout des trois années de transmission du savoir dans le cadre d'une convention très exigeante passée entre l'entreprise Koenig et l'Institut National des Métiers d'Arts. La manufacture a par ailleurs obtenu le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » dès 2006, renouvelé en 2011 et 2016 pour une durée de cinq ans. Ce label a été décerné à la structure pour le savoir-faire rare qu'elle détient. À 27 ans, Julien Marchal, a intégré

la manufacture d'orgues il y a 10 ans. Après un stage réalisé dans l'entreprise lorsqu'il était en classe de terminale, il s'est passionné pour cette activité. Avec un bac littéraire en poche, il entre en apprentissage au sein de l'entreprise et se forme chez les Compagnons du Devoir. Passionné d'orgue depuis son plus jeune âge, organiste titulaire de Hesse, il obtient d'abord un CAP de menuisier puis un Brevet professionnel. Sa polyvalence dans tous les corps de métiers de la facture d'orgues est un véritable atout pour l'entreprise.

Un rayonnement international

Le rayonnement de la manufacture Koenig continue à dépasser l'Alsace-Moselle. Elle est la première à avoir construit, en 2009, un orgue en Chine pour l'église Saint-Joseph de Macau dans une esthétique



Le Ministère de la Culture a décerné le titre de Maître d'Art à Yves Koenig.

allemande. La construction d'orgues en Allemagne ou de l'orgue de chœur de Saint-Malo furent également des chantiers d'importance. La manufacture contribue régulièrement à la restauration d'orgues notamment classés monuments historiques.

Après quelques années difficiles, la conjoncture s'améliore avec un nombre de chantiers de rénovation et de construction plus importants. Le bouche à oreille ayant fait son effet, un chantier de restauration est en cours à Kandel, en Allemagne, tandis qu'un autre orgue à destination de Sluderno, une commune italienne d'environ 1 800 habitants située dans le nord-est de l'Italie, est actuellement en cours de construction. Il s'agit d'un orgue classique français qui sera achevé dans un an environ.



Manufacture d'Orgues KOENIG
6, rue de la Gendarmerie
67260 SARRE-UNION
☎ 03 88 00 13 91
🌐 <http://www.orgues-koenig.com>

*Yves Koenig et Julien Marchal (au clavier) dans les ateliers.
Une démonstration au public avant que l'orgue ne soit démonté.*



L'orgue Koenig à la Kapuzinerkirche de Vienne

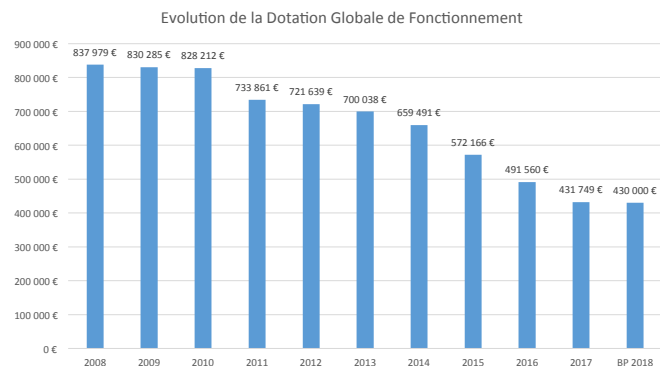
Un budget 2018 contraint, mais maîtrisé

Le contexte des finances locales des collectivités territoriales est difficile depuis plusieurs années. Le concours de l'État s'amenuise, conduisant les collectivités à prendre des mesures visant à préserver leurs marges de manœuvre et à poursuivre les investissements. C'est le cas de la Commune de Sarre-Union.

Une réduction importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Le montant de la DGF a été récemment notifié par les services de l'État. Cette dotation s'élève cette année à 430 000 € contre 431 739 € en 2017, 491 560 € en 2016 et 572 166 € l'année précédente.

Comme l'indique le graphique ci-après, la DGF est en baisse depuis 2008, date à laquelle elle s'élevait encore à 837 979 €. La diminution a été plus forte entre 2010 et 2011 : 94 351 € de moins et entre 2014 et 2015 : 87 325 € de moins. La perte annuelle de recette pour 2018 s'élève à 407 979 €, soit 48,68 %.



Si on cumule ces montants depuis 2008, c'est un total de 1 572 810 € de DGF qui n'a pas été versé à la Commune en dix années !

Poursuite de la diminution des dotations liées à la fiscalité

Les autres dotations, à savoir les allocations et compensations versées par l'État, sur lesquelles les élus des collectivités locales n'ont pas de marge de manœuvre, sont également réduites. En 2011, premier exercice après la réforme de la fiscalité locale, le total de ces dotations était de 662 897 €. Après un maximum en 2014 de 804 228 €, ces dotations ont diminué, s'élevant à 572 793 € pour 2018.

Face à ces constats, quelles sont les mesures prises ?

Augmentation de la fiscalité

Cette année, le produit prévisionnel global de fonctionnement s'élève à 3 258 605 €.

Les recettes de fonctionnement se composent principalement :

- de l'excédent de l'exercice 2017.
- des recettes fiscales. Il s'agit de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier non bâti, de la taxe sur le foncier bâti, de la contribution foncière des entreprises. Cette année, le Conseil Municipal a pris la décision d'augmenter la fiscalité de 2,5 %, représentant 41 881 € de recettes supplémentaires.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement des charges de personnel, des achats de biens de services, des subventions et des contributions aux organismes de regroupement.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement reste notre priorité. Les prévisions de dépenses de fonctionnement diminuent par rapport à 2017. Elle s'élèvent à 3 258 605 € contre 3 574 733 € pour le budget précédent, soit une diminution de près de 10 %.

Des possibilités de financement d'investissement préservées

C'est en grande partie l'excédent dégagé en section de fonctionnement qui permet de financer les dépenses d'investissement.

Les possibilités financières dégagées permettent d'assumer les engagements pris : rénovation de l'éclairage public par l'installation de LED, la construction du funarium...

Les travaux de voirie seront réalisés au mois d'août et concerneront le chemin du Vieux Sarrewerden, la route des Romains, la rue Vincent d'Indy et la rue de la Gare.



La construction du Centre Socio-Culturel est bien avancée.

Deux chambres de l'Unité de Vie seront rénovées et des salles d'eau privatives y seront installées.

La construction du Centre Socio-Culturel est maintenant bien avancée. Le plan de financement n'a pas encore été finalisé de manière détaillée. D'après les premiers retours et suite à de nombreuses réunions, la contribution des partenaires financiers institutionnels devrait être très favorable permettant de limiter l'autofinancement.

Malgré un contexte défavorable, nous pouvons noter que les mesures prises, le travail partenarial effectué depuis de nombreuses années ainsi qu'une gestion financière rigoureuse permettent d'assumer les charges quotidiennes et de préserver le financement des projets d'investissement.



AVENIR INSTITUTIONNEL DE L'ALSACE

N'hésitez pas à donner votre avis sur l'avenir institutionnel de l'Alsace en vous rendant sur le Site Internet www.expressioncitoyenne.alsace ou en complétant le coupon réponse du flyer disponible en mairie.

Si le pont de Sarre-Union se racontait

On est habitué à emprunter le pont qui relie Buggenum à la Neistadt sans se poser la question de savoir ce que l'on ferait s'il n'existait pas. Découvrir sommairement son histoire n'est pas inutile.

Avant 1604, c'est une passerelle en bois dont se servaient les piétons pour franchir la Sarre à l'endroit le moins large. Quant aux attelages des paysans et des troupes militaires, ils franchissaient à gué lors des basses eaux. Parfois, en cas de nécessité, on utilisait aussi des barques pour rejoindre l'autre rive.

1604 : Un 1^{er} pont en pierres est jeté sur la rivière. Il nécessite régulièrement des réparations à cause des crues de la rivière.

1721 : Des officiers lorrains posent des pierres-bornes aux Armes de la Lorraine.

1746 : On plante également une grande croix au milieu du pont.

1751 : Le pont est emporté par les eaux. Le duc de Lorraine, Stanislas Leszcynski, le fait remplacer par des ouvriers recrutés à Hambach, Roth, Willerwald, Rémering et Grundwiller.

1766 : Après le rattachement définitif de Bouquenom et de Sarrewerden à la France, une borne surmontée d'une sculpture de la tête de Hermès (Mercure) représentant le dieu des voyageurs, des marchands et des... voleurs est érigée en son milieu pour bien marquer la frontière

d'Etat entre l'enclave française et les terres des princes de Nassau.

1769 - 1784 : Durant cette période, les archives mentionnent cinq crues désastreuses dont celle particulièrement violente de décembre 1777.

1781 : le pont est consolidé et élargi. Il possède à présent 14 arches et mesure 200 mètres de long et 8 mètres de large.

1784 : Un pilier est réparé par le Steinhauermeister (maître-tailleur de pierre) Ostertag de Neu-Sarrewerden.

1824 : Le 29 octobre 1824, le pont est une nouvelle fois victime des crues de la Sarre. Comme il a été déclassé par l'État, les réparations incombent à présent à la commune. Mais la municipalité rappelle au gouvernement français qu'il avait été établi d'après la convention du 26 avril 1766 signé entre Louis XVI et la Maison de Nassau que « les réparations liées au pont se feront (toujours) promptement et à perpétuité aux frais des souverains et de leurs successeurs. »



Une ancienne carte postale du pont (collection JL Wilbert).



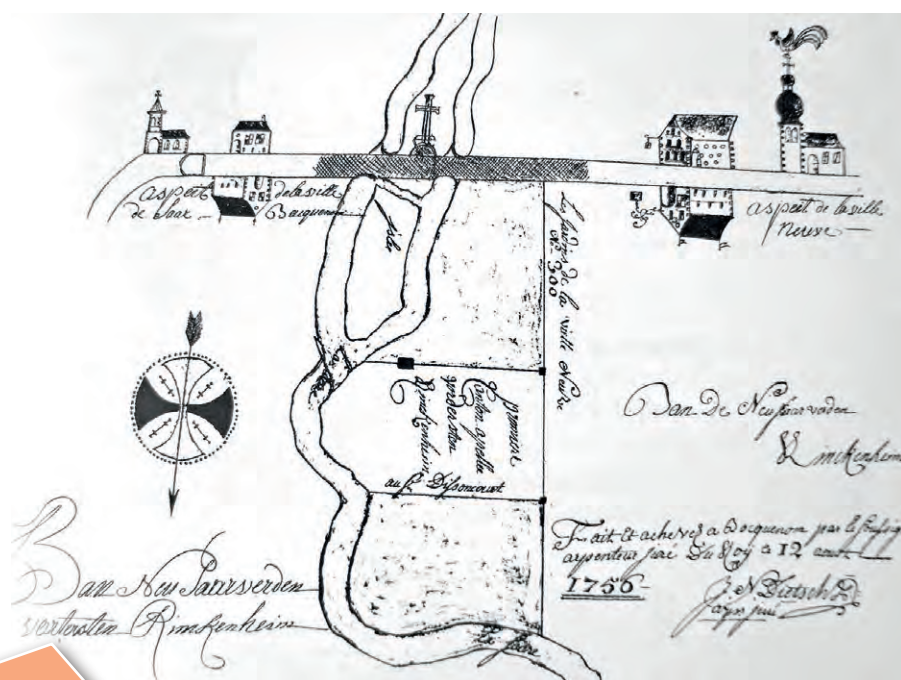
Le pont avant la Première Guerre Mondiale.

Le préfet du Bas-Rhin, Charles Esmangard de Bournonville dont les ancêtres avaient vécu à Sarrewerden au 17^e siècle de même que le sous-préfet de Saverne, Nicolas Betting de Lancastel, ancien commissaire révolutionnaire de Bouquenom en 1794, soutiennent Sarre-Union. De fortes subventions sont alors allouées à la ville. En reconnaissance pour l'aide apportée, le pont sera dénommé à perpétuité et par délibération du 21 mai 1826, « Pont Esmangart ».

1939-1945 : Durant la guerre, le pont est partiellement détruit à deux reprises. A la fin des hostilités, il est remplacé par un pont provisoire américain du type « pont Bailey ».

1958 : De mars à décembre ont lieu la reconstruction et l'élargissement du « pont n° 100 sur la Sarre à Sarre-Union ».

Jean-Louis WILBERT



Extrait cadastral de 1756.

Des travaux de rénovation en perspective ?

Votre communauté de communes et le Parc naturel régional des Vosges du Nord ont mis en place une mission d'accompagnement à la préservation et à la valorisation du patrimoine bâti traditionnel de son territoire.

VIVRE ET HABITER UNE MAISON TRADITIONNELLE ou ECO-RÉNOVATION DU BÂTI ANCIEN

Vous avez un projet dans un habitat ancien ou tout simplement une soif de savoir...

Nous vous invitons à porter un autre regard, vers la découverte des traditions constructives issues du territoire du PNR des Vosges du Nord et sur l'évolution des savoir-faire qui nous ont été transmis.

A travers la lecture de cet ouvrage vous pourrez à la fois découvrir et comprendre, restaurer et entretenir, transformer et agrandir, améliorer thermiquement ces constructions traditionnelles.

Et enfin, des rêves qui se dévoilent, de propriétaires passionnés qui sont passés à l'acte pour nous offrir de belles idées de réalisations !

RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE

Vous êtes propriétaire d'un immeuble vacant, construit avant 1948 ? Vous souhaitez que des architectes vous proposent des scénarii de rénovation ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord propose, en partenariat avec la Ville de Sarre-Union, une résidence d'architecture, qui est une opération consistant à étudier la faisabilité de



rénovation de logements anciens.

Pour être candidat, il convient de contacter la mairie par téléphone au 03.88.01.14.74 ou par mail, à l'adresse suivante : mairie@ville-sarre-union.fr, afin de donner vos coordonnées, et celles de votre immeuble.

Pour tous vos projets concernant un bâtiment datant d'avant 1948, contactez nos architectes pour un conseil gratuit. Pour prendre un rdv :

**v.hetzel@parc-vosges-nord.fr
Tél. : 03 88 01 49 62**

Pour en savoir plus retrouvez également sur notre site :

- des infos techniques, sur l'amélioration thermique et sur les aides et financements,
- le programme « Habiter Autrement » comprenant des stages « Mettez la main à la pâte », des ciné débats, des portes ouvertes de réalisations d'éco-rénovation, des conférences, des ateliers
- des actualités sur le bâti ancien, annuaire des pros, photos de réalisations, vidéos...

<http://eco-renovier.parc-vosges-nord.fr>



Un livre pour se réapproprié ou reconquérir une maison ancienne. Feuilletez quelques pages du livre sur le lien internet : lead.me/barkn6



Relais pour la vie 2017 : le bilan

Le Relais pour la Vie organisé à Sarre-Union les 1^{er} et 2 juillet 2017, a été l'événement fort de l'année passée dans notre commune. Particuliers, entreprises, associations... les habitants de toute la région ont donné de leur temps, de leur savoir-faire et surtout de leur cœur pour faire de ces 24 h un grand moment.

Un Comité de pilotage de 31 personnes

126 survivants
43 équipes
415 bénévoles
800 bougies
2 113 marcheurs & coureurs

Le Relais a permis des moments forts de solidarité et d'échanges qui ont permis de changer le regard que l'on porte sur les malades et la maladie. Ce formidable élan de générosité a permis de collecter la somme de 84 229 euros.

La ville de Sarre-Union s'était engagée à faire vivre l'après-relais. Cet engagement a été tenu.

L'ESPACE LIGUE, Relais de l'Alsace Bossue

Cet événement ne s'est pas arrêté là, puisque six mois plus tard était inaugurée à Sarre-Union une antenne



Le Relais pour la Vie a suscité un énorme élan de solidarité.

décentralisée de la Ligue, l'espace Ligue, relais de l'Alsace Bossue, au 20, rue de Phalsbourg (voir encadré).

Cette aventure collective a permis de faire avancer la cause de la Ligue sur notre territoire. Et l'aventure continue cette année dans une autre ville d'Alsace. Le 15 janvier dernier, Marc Séné a passé le relais à Myriam Meyer-Schlienger, Conseillère déléguée au suivi de la politique enfance et jeunesse de la ville de Schiltigheim où devait se tenir le Relais les 23 et 24 juin 2018.

L'objectif est que les malades ne soient plus isolés face à la maladie et soient reçus en toute intimité dans un lieu chaleureux, non médicalisé. Des permanences y sont tenues par des bénévoles du secteur formés à l'accueil à la Ligue contre le cancer afin qu'ils n'ignorent plus rien des missions de l'association et des formes d'aide qui peuvent être mises à la disposition des malades et de leurs proches. L'Espace



Ligue est pensé pour améliorer la prise en charge et la qualité de vie des malades pendant et après la maladie.

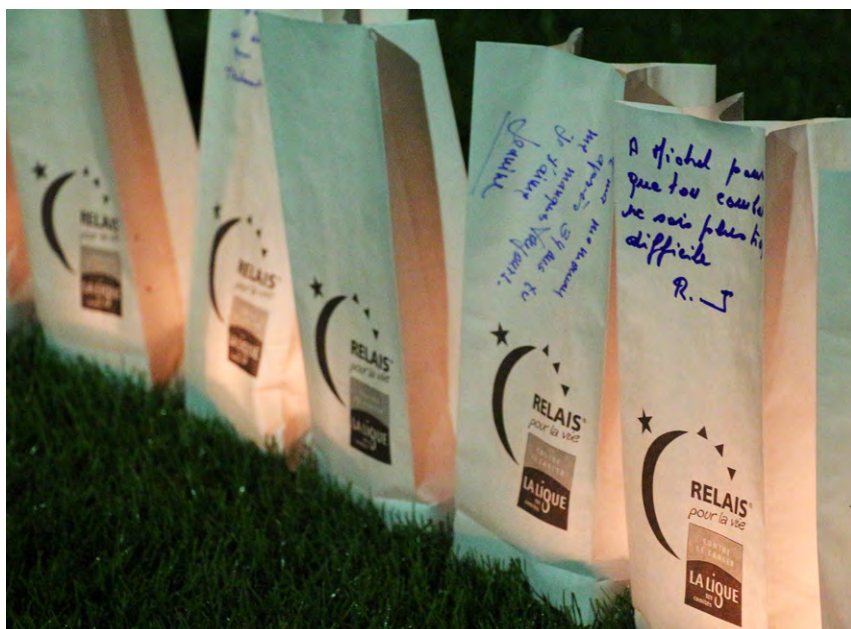
L'Espace Ligue propose une information personnalisée et adaptée. On y trouve :

- Des brochures sur la maladie, en complément de l'information délivrée par les équipes soignantes ;
- Des conseils pour mieux vivre au quotidien la maladie ;
- Les coordonnées de professionnels de santé, de travailleurs sociaux ou d'associations de patients les plus proches.

L'Espace Ligue est un lieu de rencontres favorisant les échanges entre personnes malades, proches et professionnels. Lors de rendez-vous, individuels ou collectifs, vous pourrez vous exprimer en toute confidentialité. L'ambiance conviviale rompt avec l'isolement induit par la maladie.



Le passage du relais à Myriam Meyer-Schlienger pour la Ville de Schiltigheim. Pour diverses raisons, la Ligue a dû prendre la décision de surseoir à l'organisation de ce relais dont la prochaine édition se tiendra à Bischwiller en 2019.



La cérémonie des lumières fût l'un des temps forts de l'évènement.



L'Espace Ligue est géré par une équipe de bénévoles formés à l'accueil.

ESPACE
Relais de
l'Alsace Bossue



Accueil, information, échanges
Les bénévoles de la Ligue sont à votre disposition pour vous renseigner et répondre à vos questions, **le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 16h à 18h**



Des rencontres thématiques et des activités seront également proposées tout au long de l'année.



Soutien psychologique
Un psychologue vous aide à exprimer vos inquiétudes liées à la maladie lors d'entretiens individuels ou collectifs.
Uniquement sur rendez-vous.

**ESPACE RELAIS DE L'ALSACE BOSSUE
LA LIGUE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DU BAS-RHIN**

20, rue de Phalsbourg
67260 SARRE-UNION

☎ 03 88 70 06 12

En dehors des permanences, contacter le Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer au ☎ 03 88 24 71 86 ou au

☎ 03 88 24 71 88

espace.sarre-union@ligue-cancer.net

La Chorale Mixte de Sarre-Union

L'AAPPMA de Sarre-Union



Une partie de pêche à l'étang du Sürbrunnen.

L'année 2018 a vu la rénovation de l'étang de pêche. Il rouvrira le 1^{er} mai 2019. À compter de cette date la pêche sera libre les dimanches et jours fériés de 14h à 18h.

Le prochain évènement organisé par l'AAPPMA de Sarre-Union sera la kirb de la Villeneuve, le 5 août 2018.

Contact : Bernard SCHMIDT - Président
2, chemin du Vieux Sarrewerden - 67260 SARRE-UNION
☎ 03 68 04 42 91

Renseignements et cartes de pêche au Restaurant Greiner
« La Porte Haute » - ☎ 03 88 00 22 43

La Chorale Mixte de Sarre-Union a eu l'honneur de fêter le 22 juin de cette année le 40^e anniversaire de sa recréation en 1978 par le Pasteur Henri Fichter.

À cette occasion, la chorale a proposé un concert au Temple Réformé autour d'un «best of» du répertoire des vingt dernières années. Le thème a été « L'amour dans tous ses états ». Les différents aspects de l'amour (les prémices, les souvenirs, l'amour dévoyé...) ont été illustrés musicalement, aussi bien par des pièces classiques (Rameau, Mozart, Beethoven, Verdi, Offenbach), que par des chansons d'hier et d'aujourd'hui (Brassens, Trénet, Béart, Kosma, Salvador, Sardou). Le concert a été suivi d'un buffet qui a permis aux membres de la chorale et à l'ensemble du public de se retrouver dans une ambiance sympathique et conviviale.



Contact : Chorale Mixte de Sarre-Union
Evelyne FLURER - Présidente
☎ 03 88 00 18 63 - ✉ evelyne.flurer@sfr.fr

Les apiculteurs de Sarre-Union et environs

Pour les apiculteurs de Sarre-Union et environs, la saison 2018 a commencé sous de bons auspices avec une météo plus clémente.

Les cours au rucher-école de Sarre-Union ont démarré. Une quinzaine d'apiculteurs s'y rencontrent régulièrement, certains pour se former et d'autres pour parfaire leurs connaissances sur les abeilles. Le constat est toujours le même : les abeilles ne trouvent plus assez de nourriture à certains endroits. Les arbres sont arrachés et les fleurs sont coupées bien trop tôt. Alors faisons tous un geste simple pour nos abeilles, laissons pousser les fleurs dans nos jardins, les prés et nos pelouses.

Jean-Claude SCHMITT - Président
13, rue des Prés - 67260 Herbitzheim
☎ 03 88 00 83 51
✉ jcl.schmitt@wanadoo.fr



Les médaillés au concours des miels d'Alsace : Emmanuel Winstein (formateur), Maurice Hauter (technicien sanitaire), Jean Yves Mathié (médaillé dans la catégorie miel de châtaignier), Hervé Flueller (médaillé dans la catégorie miel de fleurs) et Jean-Claude Schmitt.

Le Basket Club Alsace Bossue (BCAB) saison 2018-2019

L'association dirigée par un comité de 16 membres évolue aussi bien pour les entraînements que pour les compétitions à Sarre Union, au gymnase rue Vincent d'Indy et à Diemeringen, au gymnase intercommunal, rue Paul Paray.

Le BCAB a, pour la saison 2018-2019, engagé 7 équipes.

Deux équipes séniors féminines (départemental 2 et départemental 4), une équipe sénior masculine (départemental 5), une équipe de cadets (départemental 2), une équipe de minimes féminines (non engagée en championnat cette saison), deux équipes de poussins mixtes (une basée sur Diemeringen, l'autre sur Sarre Union) et deux écoles de basket ont été mises en place, l'une à Diemeringen et l'autre à Sarre-Union.

Afin d'encadrer ces équipes, 8 bénévoles s'activent toutes les semaines afin de partager leur passion pour le basket et faire progresser nos jeunes pousses !



Lors de chaque vacances scolaires, les licenciés et encadrants ont pu bénéficier du savoir faire et être de Yannick Behr ancien cadre fédéral au sein de la Ligue de Basket d'Alsace.

Pour la future saison, nous recherchons de jeunes joueurs motivés afin de renforcer nos équipes de jeunes ainsi que d'anciens joueurs ou joueuses afin

d'étoffer notre équipe sénior masculine et notre équipe 2 féminine.

Évènement prévu pour l'année 2019 :
Nouveauté !!! Thé Dansant animé par
« Alpen Melodie », le dimanche 03
mars 2019 à la salle polyvalente
de BUTTEN.

Contacts :

- André BAUER (président) : ☎ 06 06 61 75 18 ou 03 88 00 77 81 - ✉ anbauer2@wanadoo.fr.
- Alain HEINY (vice-président) : ☎ 06 88 60 62 31 - ✉ alain.heiny@aliceadsl.fr.
- Stéphanie REEB (secrétaire) : ☎ 06 83 73 08 04 - ✉ stephanie.reeb@sfr.fr.
- Élodie LAVAUPOT (correspondant) : ☎ 06 88 03 10 61 - ✉ correspondant.bcab@gmail.com



Le Bocksbrunne Theater prépare sa sixième saison !

La sixième saison du théâtre alsacien se profile. Les répétitions vont déjà bon train pour vous présenter cette année encore, une pièce en deux actes. Écrite et mise en scène par Valérie Schoenacker, elle s'intitule « E Huss ze'verkäfe ».

Nous espérons partager un bon moment de rire avec un public nombreux. Les représentations auront lieu :

- Samedi 3 novembre 2018 à 20 h,
- Samedi 10 novembre 2018 à 20 h,
- Samedi 17 novembre 2018 à 20 h,
- Samedi 24 novembre 2018 à 20 h,
- Dimanche 25 novembre 2018 à 15 h.

Billetterie à partir du 1^{er} octobre 2018 auprès de
M^{me} Marie-Claire GIESLER : ☎ 06 21 53 70 30
ou au Tabac Presse RICHERT, Place de la République.



Association Clip Tonic : un gala haut en couleurs

C'est devant un public nombreux que s'est déroulé le samedi 19 mai dernier au complexe sportif de la corderie le gala annuel de danse de l'association Clip Tonic.

Tous les groupes de l'association ont réalisé plusieurs chorégraphies et ont démontré leurs acquis au cours de cette saison. Les petites danseuses du groupe « Ladies'L », les pré-juniors du groupe « Eclipse », les juniors du groupe Zen, le groupe de Zumba Tonic et le groupe de Zumba adultes (Zumbettes) ont tour à tour enchanté le public qui a même pris part à la fête en fin de soirée en participant à deux danses dans un bouquet final.

La Présidente Sylvie Rinn s'est montrée très satisfaite du déroulement de cette soirée et a donné rendez-vous à tous les adeptes de danse pour la rentrée prochaine en septembre.

La reprise des cours est prévue le lundi 3 septembre.

On pourra s'inscrire toute l'année. Entourée d'une équipe d'animateurs, Sylvie Rinn diplômée en danse moderne, chorégraphe et instructeur officiel en danse Zumba, proposera un programme hebdomadaire de cours de danse comprenant des :

- Cours de danse moderne pour enfants de 4 à 6 ans, tous les vendredis à 17h.



- Cours de danse moderne pour enfants de 7 à 9 ans tous les vendredis à 18h.

- Cours de danse moderne pour enfants de 10 ans et plus tous les lundis à 17h.

- Cours Spécial de Zumba pour enfants tous les mercredis à 17h30

- Cours de Zumba pour adultes, tous les lundis et mercredis à 19h.

- Cours de Zumba seniors (à partir de 50 ans) tous les jeudis 18h.

- Cours de Country et Line Dance (pour tous niveaux) tous les jeudis 19h.

Des cours spécifiques de danse moderne pour les groupes d'enfants sélectionnés pour participer aux concours régionaux sont proposés tous

les mercredis après-midi.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'est pas nécessaire de savoir danser pour pratiquer la Zumba. Il n'y a pas non plus de limite d'âge.

Faire de la Zumba c'est brûler des calories en bougeant, en faisant la fête, c'est garder la forme.

L'association propose également des cours de Country et Line Dance dans une ambiance conviviale. La Country & Line Dance se pratique seul(e), en couple, ou entre amis. La Country Line Dance est un type de danse qui se pratique en ligne. Les danseurs forment une ou plusieurs lignes, sont tournés ensemble dans la même direction, puis exécutent la chorégraphie associée à la musique.

Pour tous les cours, le premier est gratuit. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Sylvie Rinn ou sur le site internet de l'association Clip Tonic de Sarre-Union : <http://cliptonic-sarre-union.wifeo.com>



Renseignements :
Sylvie RINN - Présidente
☎ 06 83 64 35 62

Le 1^{er} festival du jeu d'Alsace Bossue

Le 1^{er} festival du jeu d'Alsace Bossue, « La Bosse en Jeux 2018 », organisé les 28 et 29 avril derniers par le Groupement d'Intérêts Culturels (GIC) de Sarre-Union a connu un franc succès.

Plus de 700 visiteurs ont pu s'initier à divers jeux... et il y en avait pour tout le monde !

Pour les plus petits (3-6 ans), un parcours de motricité, des jeux de construction (Duplo®) et des jeux de société.

Les plus grands et les adultes ont trouvé leur bonheur dans les différents espaces qui leur étaient dédiés :

- jeux de société (jeux de plateau, de stratégie, d'ambiance, jeux experts, jeux des années 70-80...);
- jeux de réflexion (échecs, Mah-Jong, belotte, skat, scrabble géant...);
- jeux en bois (jeux d'adresse, de réflexion...);
- jeux de construction (Kappla®, Lego®)



Des jeux XXL ont été construits par le GIC.

- « libre » ou en commun pour participer à la création d'une mosaïque ;
- jeux de société XXL confectionnés au GIC dans les ateliers de patchwork, de bois, de peinture.
- jeux vidéo, cartes à collectionner, jeux de rôle et une « escape box ».

En tout, plus de 200 jeux ont ravi tous les participants venus seuls, en famille ou entre amis.

Pour faire découvrir ces jeux, de nombreux partenaires (associations, boutiques, éditeurs et créateurs de jeux) ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles ont su créer une ambiance magique en partageant leur passion du jeu.

Le dimanche soir, à la fermeture, une même phrase résonnait à l'unisson : « Bravo, merci et à l'année prochaine ! »

Plus de renseignements et photos sur Facebook : <https://www.facebook.com/festivaldujeusarreunion>.

Ateliers jeux de société du GIC les 2^e vendredis (à partir de 20h) et derniers mercredis (à partir de 19h30) du mois animés par Muriel EICH - Tél : 03.88.00.17.89.



Une salle était dédiée aux jeux de société.

Contact : Béatrice SPITZER au bureau du GIC les lundis, mardis et jeudis après-midi.
☎ 03 88 00 33 03 - www.gic67.fr - ✉ gic67@orange.fr

L'UNIAT à votre service

L'Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail informe, conseille et renseigne différents assurés sociaux de tous régimes (régime minier, retraite anticipée, AAH, compensation du handicap, épargne, impôts locaux, maladies professionnelles, non salariés, aides ménagères, local Steuern). Les

permanences ont lieu tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h, au bureau central de L'UNIAT à Sarreguemines, 21-23 rue Chamborand. Les permanences à Sarre-Union se déroulent tous les 3 mois, le 2^e mardi du mois à partir de 13h30 à 14h45 à la Maison de Services au Public.

Contact :
Colette HAMEL - Présidente
☎ 03 88 00 21 27

Trois tournois à venir à la Boule d'Or

Le Club de Pétanque "La Boule d'Or" de Sarre-Union, fort du soutien logistique de la ville de Sarre-Union, poursuit son petit bonhomme de chemin sur son magnifique boulodrome situé dans la rue Vincent d'Indy.

Deux tournois se sont tenus aux mois de mai et juin, et trois autres vont avoir lieu aux dates suivantes :

- Samedi 7 juillet 2018 à partir de 19h (semi nocturne) en doublette ;
- Samedi 4 août 2018 à partir de 14h en doublette ;
- Samedi 1^{er} septembre 2018 à partir de 14h en doublette.

Le Club a érigé un chalet sur le terrain entourant le boulodrome afin de stocker son matériel (tables, bancs, chaises, etc.). Un changement a eu lieu au niveau de son comité. En effet, Jacqueline Becker, après 10 années de présidence, a cédé son poste, pour des raisons de santé, à Camille Becker, tout en continuant à assumer les fonctions de vice-présidente.



Pour les amateurs de la petite boule, venez vous initier ou vous perfectionner tous les mardis et vendredis à partir de 19h, vous serez les bienvenus !

Contact : Camille BECKER - Président
☎ 03 88 00 26 31

Bourse aux affaires d'enfants

Le dimanche 15 avril 2018, l'association « Les Bambins de la Sarre » a organisé sa traditionnelle bourse aux affaires d'enfants proposant vêtements, chaussures, livres, jouets mais aussi décoration et matériel de puériculture. La tranche d'âge des produits proposés a été étendue jusqu'à 16 ans, depuis 2017.

Les cotisations demandées contribuent pour partie à la mise en œuvre de cette action et, surtout, permettent la redistribution au profit des enfants, à travers des dons à des associations, ou à des écoles.

La classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) ainsi que le CM2 de Sarre-Union ont proposé à la vente dans le hall de la Corderie des gâteaux, crêpes et boissons, qui leur ont permis de diminuer le coût d'un voyage à Paris du 13 au 15 juin 2018.

L'implication de plus d'une cinquantaine de bénévoles est à saluer, la plupart étant des mères de famille qui n'hésitent pas à s'investir pleinement durant 4 journées pour la réussite de ces bourses.

La bourse d'hiver se déroulera le dimanche 14 octobre 2018, de 9h à 16h.



Contact : Marie-Christine ZIND
☎ 06 84 54 16 31
Rejoignez-nous sur Facebook
« Les Bambins de la Sarre »

Du changement au conseil presbytéral de la paroisse protestante

Le 11 février ont eu lieu dans toutes les paroisses protestantes de l'UEPAL (Union des Eglises Protestants d'Alsace et de Lorraine) des élections pour le renouvellement partiel des conseils presbytéraux. Dans la paroisse protestante de Sarre-Union, Rimsdorf, Sarrewerden et Zollingen, ces élections ont quelque peu modifié la composition du conseil presbytéral. Linda Weber, Suzanne Weiss et Mireille Taesch, arrivées en fin de mandat, quittent le conseil après 18 années passées au service de la paroisse. Merci à elles pour leur disponibilité et leur engagement pour la vie de la paroisse, toujours au service du prochain. Merci également à Christine Irion, qui a démissionné en fin d'année 2017, pour son engagement au poste de receveur de l'annexe de Rimsdorf.

Le nouveau conseil, installé lors d'un culte commun le 25 mars à l'église de la Villeneuve se compose comme suit :

Président : Jean-Paul Roser.

Vice-président : le pasteur Jean-Louis Sagneth.

Secrétaire : Cindy Weber.

Trésorier : René Hochstrasser.

Assesseurs : Nathalie Bauriaud, Marlyse



Les membres du nouveau conseil presbytéral de la paroisse protestante.

Bieber, Armand Bieber, Edmond Boos, Edouard Eberhardt, Jean-Claude Hohwald, Annie Petit, Lilette Schlosser, Christine Schneider.

Receveurs : pour Rimsdorf, Mireille Taesch ; pour Sarrewerden, Joseph Gapp ; pour Sarre-Union, Gauthier Roeser ; pour Zollingen, Christelle Cocco.

Mireille Taesch ne quitte donc pas complètement le conseil puisqu'elle a accepté le poste de receveur de l'annexe de Rimsdorf suite à la démission de Christine Irion.

Contact : Paroisse Protestante de Sarre-Union.
26, rue des Églises - ☎ 03 88 00 12 28

Pour une nature plus propre

À la fin mars, une matinée était consacrée au nettoyage de la nature.

Par un beau temps printanier, un petit groupe de personnes composé d'habitants de la commune et d'élus s'est retrouvé aux ateliers municipaux. Tandis que les uns ramassaient les débris déversés par des automobilistes indécents, les autres ratissaient fossés et ruelles pour ramasser les emballages en papier qui tournoyaient dans le vent.

Les écocitoyens ont eu la bonne surprise de voir les déchets diminuer par rapport aux années précédentes, preuve que les habitants ne sont pas insensibles à l'environnement.



Petits et grands ont participé à la journée nettoyage de printemps le 24 mars 2018.

DÉCÈS

HAAS René	03/12/2017
NUSS Roger	21/12/2017
VETTER Alain	29/12/2017
ROSER Irène née MULLER	01/01/2018
MATHIS Simone née WARING	13/01/2018
BIEBER Albert	24/01/2018
SCHMITT Odette née METZ	30/01/2018
SOULIER Marie née SCHOSGER	07/02/2018
STOCK Germaine née JANUS	21/02/2018
BREY Etienne	28/02/2018
FORTHOFFER Rose née SCHNEIDER	09/01/2018
TEUTSCH Nicole	18/03/2018
DAVID Germaine née JOSEPH	26/03/2018
KORN Charles	10/04/2018
SARIZAFY Norbert	26/04/2018
LAMBERT Roger	04/05/2018
SEENÉ Erna	07/05/2018
HAUCK Gilbert	15/05/2018
LAQUIT Odile née JAYER	16/05/2018
EBERHARD Hedwige née ENSMINGER	17/05/2018
BACH Liliane née HECKEL	01/06/2018

MARIAGES

IMRE Ilyas et KARAAGAC Ceylan	24/11/2017
REDEL Etienne et PFEFFER Andréa	09/12/2017
NICOLAY Richard et DUDOT Corinne	05/05/2018

NAISSANCES

BEN MEFTAH Mariem	01/12/2017
BIRKLE Elio	02/12/2017
SCHNEIDER Maxime	03/01/2018
ORTIZ HONORE Luisa	13/02/2018
SOLMAZ Toprak	15/02/2018
BEN GAIED Aya	19/02/2018
DEMANGHON Eloane	19/02/2018
CIL Beyza	20/02/2018
VEATCHIN SANDNER Liam	21/02/2018
PONCELET Nicolas	24/02/2018
ATANOWSKI Iléna	06/03/2018
ERDOGAN Aylin	08/04/2018
IWANGOU-MOUNDANGA Roméo	22/04/2018
MARTIN Lucy	02/05/2018



ACHETEZ VOTRE VOITURE MOINS CHER⁽¹⁾ AVEC LE CRÉDIT MUTUEL.

.....
ACHAT - FINANCEMENT⁽²⁾ - ASSURANCE - ENTRETIEN

.....
Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
.....



Pays de Sarre-Union
4 rue Maréchal Foch – 67260 Sarre-Union
Tél : 03 88 49 97 20

(1) Commande sur une sélection de véhicules neufs à prix remisés auprès de concessionnaires partenaires accompagnée d'au moins une offre de financement ou d'une prestation de services parmi l'assurance ou l'entretien et l'assistance. Voir conditions auprès des Caisses de Crédit Mutuel proposant ces offres et services et sur www.creditmutuel.fr. (2) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier. Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 438 531 008 euros, 34, rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61, rue Tailbout 75436 Paris Cedex 09 et par la DGCCRF, 59 boulevard Vincent Auriol 75013 Paris, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07003758 consultable sous www.orias.fr. Contrats d'assurance souscrits auprès d'ACM IARD S.A., ACM VIE S.A., entreprises régies par le code des assurances. Le contrat d'entretien et d'assistance, ainsi que les contrats de LOA et LLD sont proposés par CM-CIC Bail – Société anonyme à conseil d'administration, société financière de crédit-bail mobilier, SA au capital de 26 187 800 euros, 12 rue Gaillon 75002 Paris RCS Paris B 642 017 834, N° ORIAS 09 046 570.

adresses utiles

MAIRIE

Tél : 03.88.01.14.74
Fax : 03.88.00.28.15

ATELIERS MUNICIPAUX

Chemin de la Sarre

REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE / CABLE

10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.13.71
Fax : 03.88.00.39.88

GENDARMERIE

6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20
Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE

Point d'information au Centre Socio-
Culturel tous les 2^e jeudis du mois de 11h
à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE

23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13
Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS

11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN - CENTRE TECHNIQUE

3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE

2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30

GAZ DE FRANCE - SARREBOURG

Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)

Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL

26 a, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE :
Tél. 03.88.00.25.11

ECOLE ÉLÉMENTAIRE :

Tél. 03.88.00.11.43

COLLÈGE PIERRE CLAUDE :

Tél. 03.88.00.10.25

LYCÉE GEORGES IMBERT :

Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS

- **SCHNITZLER Nadine**

2, rue du Chalet

Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40

- **SCHWAB Muriel**

1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME

- **LORETTE-BRUCKER Christine**

18, rue des Romains

Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE

- **BLAIND Henri**

3 rue de l'École - Tél : 03.88.00.06.87

Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS

- **Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANG Gilles**

20, rue du Maréchal Foch

Tél : 03.88.00.11.60

- **Dr SITTLER Daniel**

1a, rue de Verdun - Tél : 03.88.00.24.09

- **Dr PAIS Adrian**

2, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.10.84

- **Drs HAUSS Patrick et HAUSS Laurence**

5 b, Chemin de la Sarre

Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER

- **Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU
& SOBCZYK**

48, rue de Phalsbourg

Tél : 03.88.00.11.86

DENTISTES

- **Dr KOEHL Christian**

5 b, Chemin de la Sarre

Tél : 03.88.00.20.40

- **Dr TEOFANESCU Lucian**

2, rue Max Karcher - Tél : 03.88.00.12.86

OPHTHALMOLOGISTE

- **Dr WAGNER Jean-Bernard**

10, rue du Maréchal Foch

Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES

- **Pharmacie St Georges**

1, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.12.90

- **Pharmacie du Lion**

23 a, rue de Phalsbourg

Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

- **JANES Evelyne**

44, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.01.29.27

- **JUNGKER Christophe**

3, rue des Romains - Tél. : 03.88.01.19.51

- **LOHSTAETTER Elodie**

rue Walter Schmitt - Tél : 03.88.01.39.66

- **BAUER Jonathan**

22b rue de Bitche - Tél : 06.32.03.40.78

INFIRMIERS

- **SOMMERLATT - SCHEIDECKER**

4b, rue du Maréchal Foch

Tél : 03.88.02.97.50

- **CENTRE D'INFIRMIERES**

22 A, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.93

CENTRE DE SOINS A DOMICILE

22, rue de Phalsbourg

Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES

- **BRUDER Marie-Thérèse**

1, rue des Tourneurs - Tél : 03.88.00.33.55

- **BACH Sandra**

4, Grand-rue - Tél : 03.88.89.49.42

- **BAUER Marie sur RDV.**

Maison des Services

14, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.67.87

RHUMATOLOGUE

- **Dr SCHNEIDER Pascal**

22 D, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI

- **SCHUSTER**

13, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.00.12.34

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

- **LABORATOIRE SCHICKELE**

4a, rue Maréchal Foch - Tél : 03.88.00.32.33

OFFICE NATIONAL DES FORETS

27, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.00.15.66

PAROISSES

- **Paroisse Catholique**

14, rue du Presbytère - Tél : 03.88.00.10.92

- **Paroisse Protestante**

26, rue des Eglises - Tél : 03.88.00.12.28

- **Eglise Evangélique de Pentecôte**

30, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.67

- **Eglise Néo-Apostolique**

Rue du Maréchal Foch

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE

Standard : 03.88.01.67.07

Fax : 03.88.01.67.08

Mél : contact@ccab.eu

Site internet : www.ccpsu.fr

PERMANENCES SOCIALES

- **CAF - Caisse d'Allocations Familiales**

Tous les mardis de 9 h à 11h30 sans RDV.

- **CARSAT service retraite**

Intervention le 3^e mercredi du mois

uniquement sur RDV au 3960.

- **CARSAT service social**

Chaque jeudi de 9h à 12h sur RDV. Pour

prendre RDV, appeler 03.88.63.46.88

- **CRESUS**

Mardi matin sur RDV uniquement. Les RDV

sont à prendre à l'accueil de la Maison des

Services.

- **Bureau accès au logement**

Le lundi en semaine impaire de 9h à 12h

sans rdv

- **CPAM**

Le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h

à 17h sans RDV. Attention le 3^e jeudi

du mois la permanence est uniquement

ouverte de 8h à 11h

- **Assistante Sociale**

Prendre RDV au 03.68.33.84.30

PERMANENCES JURIDIQUES

- **SOS Aide aux habitants**

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois sans RDV de 14h

à 17h.

PERMANENCES EMPLOI

- **Pôle Emploi**

Le lundi après-midi de 13h à 16h sans rdv et
le vendredi en semaine paire de 13h à 16h.

- **Maison des Entrepreneurs**

Intervention le jeudi après-midi, prendre

RDV au 03.88.71.15.54.

- **Mission Locale**

Intervention le lundi de 8h30 à 12h00 et le

mardi de 13h00 à 17h00, prendre RDV au

03.88.71.10.08.

- **Association Emploi Service**

Accueil du public tous les matins de 10h

à 12h.

- **APP**

Lundi et vendredi, toute la journée.

- **Armée de Terre**

Dates disponibles à l'accueil.

- **Inspection du travail**

3^e jeudi du mois de 13h30 à 15h30 sans

RDV.

ENFANCE

- **Puéricultrice**

Permanence sans RDV de 8h30 à 10h le

mercredi.

- **Consultation de jeunes enfants**

Le 3^e jeudi du mois sur RDV.

- **Relais d'assistantes maternelles**

Le lundi et le vendredi de 9h à 12h, le jeudi

de 16h30 à 19h et le mardi de 9h à 16h.

Prendre RDV au 03.88.01.67.09.

DIVERS

- **SDEA**

Le jeudi après-midi sans RDV.

- **PIG Rénov'habitat 67 (Cabinet Urban**

Conseil)

Tél. : 03.29.64.45.16

1^{er} jeudi du mois de 16h à 17h30, sans

RDV.

- **Info Énergie**

1^{er} jeudi du mois de 16h à 17h30, sans

RDV. Tél. : 09.72.28.95.73.

- **Espace Multimédia**

Ouvert le mercredi de 13h à 17h (ouvert à

tous et gratuit).

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A SAVERNE

Fermé le mardi mais reste joignable au

03.69.33.20.00

DIVERS

- **UNITE DE VIE Résidence Chez Soi**

29, rue de Phalsbourg

Tél : 03.88.00.16.04

- **Consultations de psychologie, psychiatrie**

générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN

(Etablissement Public de Santé Alsace Nord)

25, rue de Phalsbourg

Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les

mardis, jeudis, vendredis

Tél : 03.88.64.61.02

Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et

Adolescents les lundis et mercredis

Tél : 03.88.64.61.09

- **BIBLIOTHEQUE**

18, rue des Roses - Tél : 03.88.00.14.16

- **Ecole de Musique**

1, rue de l'École - Tél : 03.88.00.36.97